



# CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2023

## Liste des délibérations examinées en séance

**Publiée le 29.03.2023**

La réforme des règles de publicité impose qu'à compter du 01.07.2022 la publicité des actes sous forme électronique doit obligatoirement se faire sur le site de la commune, conformément à l'article L.2121-25 du CGCT.

« Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

---

### 12/2023 – BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2023

**Adopté à la majorité par 27 voix pour dont 1 procuration et 1 voix contre**

### 13/2023 – FISCALITE DIRECTE LOCALE VOTE DES TAUX D'IMPOSITION – ANNEE 2023

**Adopté à la majorité par 27 voix pour dont 1 procuration et 1 abstention**

### 14/2023 – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2023

**Adopté à l'unanimité**

### 15/2023 – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE TRAVAUX PREVISIONNELS D'INVESTISSEMENT 2023 – ECLAIRAGE PUBLIC RUE DES ACACIAS

**Adopté à l'unanimité**

### 16/2023 – AFFAIRES DU PERSONNEL : CREATION D'EMPLOIS 2023

**Adopté à l'unanimité**